



ALTERNATIVES AUX EMBALLAGES ET COUVERTS EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

RECENSEMENT

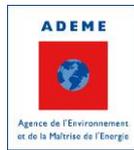
Date limite de dépôt des dossiers :

Le 27 septembre 2019 à midi

Pôle Entreprises de la CCISM

BP 118 – 98713 Papeete

Contact : Orama RICHAUD (40 47 27 72 / ghse@ccism.pf)



PRÉSENTATION DU PROJET

Dans un contexte local où le comportement des consommateurs et des entreprises évolue sur le sujet des emballages et couverts en plastique à usage unique, des alternatives émergent et commencent à prendre place sur le marché local.

En parallèle, un projet de loi visant à interdire les sacs en plastique à usage unique est en cours de montage par le Pays.

Dans ce cadre, la CCISM, en partenariat avec la Direction de l'Environnement, l'ADEME, Fenua Ma et le collectif Nana Sac Plastique, souhaite faire connaître les alternatives aux emballages et couverts en plastique à usage unique, existantes en Polynésie française et proposées par les entreprises locales.

Ce recensement vise les **solutions existantes en Polynésie française** afin de les mettre en lumière pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (16 au 24 novembre 2019). Le plan de communication et promotion de ces alternatives sera adapté suivant les solutions recensées.

DÉPOT DE DOSSIER

Les entreprises proposant des alternatives aux emballages en plastique à usage unique sont invitées à déposer leur dossier de présentation auprès de la CCISM pour faire connaître leurs produits.

Le dossier de présentation comprend :

- la fiche descriptive (cf. ci-jointe)
- une ou plusieurs photographies du ou des produit(s) proposé(s), ainsi que leur descriptif détaillé mettant notamment en avant en quoi ils sont une alternative durable au plastique à usage unique
- tout autre document utile permettant une présentation de l'entreprise, de son activité, de ses produits/services, et sa démarche de développement durable globale.

Les dossiers de présentation sont à envoyer avant le vendredi 27 septembre 2019 à midi, soit par mail à qhse@ccism.pf, soit à déposer à la Cellule QHSE de la CCISM au 41 rue du Dr Cassiau à Papeete.

QUEL(S) PRODUIT(S) CORRESPOND(ENT) AU PROJET ?

Les produits proposés par les entreprises participantes (inscrites au registre du commerce et ressortissantes de la CCISM) doivent respecter les critères suivants :

- Être une alternative aux emballages et couverts en plastique à usage unique :
 - Alternative aux sacs plastique à usage unique,
 - Alternative aux barquettes en plastique,
 - Alternative au papier alimentaire/cellophane
 - Alternative aux couverts en plastique à usage unique : assiettes, couteaux, fourchettes, cuillères
 - Alternative aux verres en plastique à usage unique
 - Alternative aux pailles en plastique à usage unique



- Être présents sur le marché polynésien

La CCISM se réserve le droit de refuser tout produit qui ne respecterait pas ces critères.

PROMOTION ET COMMUNICATION SUR LE(S) PRODUIT(S)

Les alternatives aux emballages et couverts en plastique à usage unique recensées feront l'objet d'une campagne de communication afin de faire connaître aux consommateurs (grand public et entreprises) les solutions existantes en Polynésie française.

La campagne de communication sera adaptée aux solutions recensées et sera déployée pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 16 au 24 novembre 2019.

CONTACTS

Orama RICHAUD - qhse@ccism.pf - 40 47 27 72